



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION
Saint-Denis, le

15 OCT. 2014

Préfecture

Direction des relations avec les collectivités
territoriales et du cadre de vie

Bureau de l'environnement

004765

ARRETE N° 2014 -

/SG/DRCTCV

LE PREFET DE LA REUNION
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU le code de l'environnement, notamment les articles L 123-1 et suivants, R 123-1 à R 123-46
- VU le code général des collectivités territoriales notamment les articles L 2223-1 et suivants ;
- VU le décret n° 2011-121 du 28 janvier 2011 relatif aux opérations funéraires ;
- VU les délibérations du conseil municipal des 11 juin 2009 et 31 janvier 2013 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 154/SP/BATDD du 16 mai 2014 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique au titre du code de l'environnement du 10 juin 2014 au 10 juillet 2014 ;
- VU l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 08 août 2014 ;
- VU le rapport de la sous-préfecture de Saint-Pierre en date du 12 septembre 2014 ;
- VU l'avis émis par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) lors de la séance du 23 septembre 2014 ;
- VU le projet d'arrêté d'autorisation porté le 25 septembre 2014 à la connaissance du demandeur ;
- VU l'absence d'observations du demandeur en date du 10 octobre 2014 ;

Sur proposition du secrétaire général ;

ARRETE

Article 1 : la commune de Cilaos est autorisée à procéder à l'extension du cimetière communal conformément au plan cadastral ci-annexé.

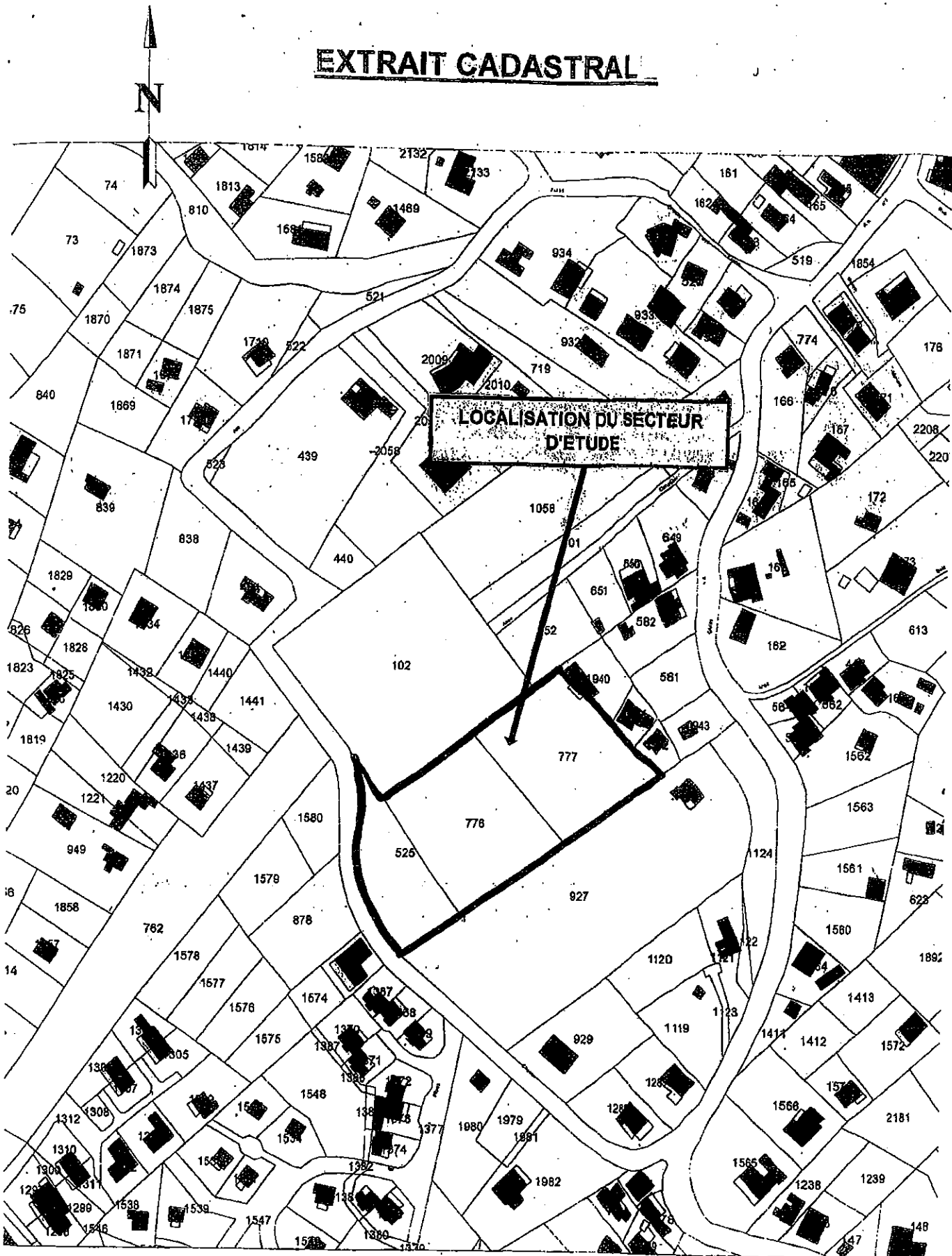
Article 2 : le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de Saint-Pierre, le maire de Cilaos, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la mairie de Cilaos et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de La Réunion.

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Xavier BRUNETIÈRE

EXTRAIT CADASTRAL



Echelle: 1/2000

Mairie de Cilaos - Projet d'extension du cimetière - Parcelles 626, 776, 777 - CILAOS - DOSSIER SEGC N°6131

